

# Drogues & Education permanente

*Les productions du Service Documentation*

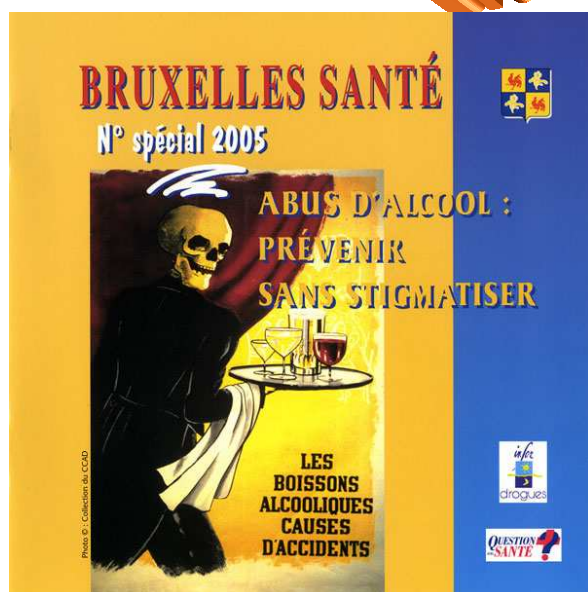
**Les productions du Service Documentation : des outils d'information et d'animation.**

**Dans le cadre de son Service Documentation en Education permanente, Infor-Drogues se propose de faire découvrir des supports (livres, documents audio-visuels, CD-ROM, jeux,...) aux professionnels de l'éducation permanente. Ces supports sélectionnés par Infor-Drogues, peuvent ainsi être l'objet, selon Infor-Drogues, d'actions d'information, de sensibilisation et/ou d'animations intéressantes sur la thématique des drogues et des dépendances à l'attention des publics de l'Education permanente.**

**Ces présentations sont accompagnées d'analyses et de propositions destinées à faciliter leur utilisation.**

## « Abus d'alcool : prévenir sans stigmatiser »

Brochure



### Sommaire de l'ouvrage

- Introduction
- La prévention du risque alcool  
Michel CRAPLET
- Boire c'est parler la même langue  
Jean-Pierre CASTELAIN
- Guérir... Punir... Veiller sur...  
Claude MACQUET

### Fiche technique

- Actes du colloque organisé le 16 novembre 2004 avec le soutien de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.
- Organismes : Infor-Drogues asbl & Question Santé asbl.
- Editeur : Question Santé asbl, 72 rue du Viaduc, 1050 Bruxelles, téléphone : 02 512 41 74, [www.questionsante.org](http://www.questionsante.org)
- Supplément au périodique trimestriel Bruxelles Santé n°38 – Juin 2005.
- 42 pages, format carré 21 x 21.
- Diffusion : via Question Santé ou Infor-Drogues – document gratuit.

## **Introduction**<sup>1</sup>

Si les substances psychotropes (tabac, alcool, drogues illicites, solvants, médicaments, etc.) occupent une place non négligeable dans les sociétés modernes, on peut s'interroger sur le relatif désintérêt vis-à-vis de l'alcool dans les politiques de santé publique.

Or, c'est une substance psychoactive qui mériterait toute notre attention. Ainsi, par exemple, outre sa présence, voire son omniprésence, dans notre quotidien, il est devenu l'objet d'un mode d'usage inquiétant chez certains jeunes : le *binge drinking* c'est-à-dire consommer une grande quantité d'alcool en peu de temps afin d'être ivre (la « biture-express »).

Par ailleurs, les producteurs d'alcool déploient des stratégies très agressives pour garantir leur part de marché en tentant d'accaparer un public de plus en plus jeune tant par les médias et la publicité<sup>2</sup> que par ces nouvelles boissons alcoolisées que sont les alcopops (bacardi breezer, prémix,...).

Dès lors, tant pour les acteurs sanitaires qu'éducatifs (parents, enseignants, éducateurs, animateurs, etc.) une question se pose : entre désintérêt et chasse aux sorcières, un cadre raisonnable peut-il être construit pour des interventions concernant la prévention de l'alcoolisme ?

Entre individu et société, les enjeux sont parfois antagonistes. Entre maîtrise et ivresse, les sociétés mettent en place des stratégies multiples : recherche de sens collectif, encadrement, normes d'usage, éducation, répression, aide et soins, etc. Mais ces stratégies se doublent généralement de la stigmatisation des personnes qui dévient du cadre posé par la société – stigmatisation pouvant produire de nouveaux problèmes tels que le rejet, l'exclusion, la marginalisation.

Ces réflexions préalables ont amené les asbl Infor-Drogues et Question Santé à proposer une journée de réflexion le 16 novembre 2004.

Pour alimenter le débat, elles ont invité à Bruxelles, M. Michel Craplet, psychiatre et alcoologue français, M. Jean-Pierre Castelain, anthropologue français et M. Claude Macquet, sociologue et professeur à l'ULg.

### **Pourquoi un outil consacré à cette brochure ?**

Les exposés de ces différents orateurs ont fait l'objet de la publication présentée dans ce document.

Face à la situation rappelée très brièvement en introduction, il nous est apparu évident que cette brochure constitue un excellent support de réflexion pour les acteurs de l'éducation permanente, c'est la raison pour laquelle nous lui avons consacré un outil. En effet, malgré leur intérêt, ces textes ne sont pas d'un abord facile pour les non-spécialistes et nécessitent une articulation avec les thématiques et les préoccupations de l'Education permanente.

C'est outil vise à alimenter la connaissance et la réflexion critique et proposer des repères pour l'action. Il retrace certaines idées fortes rapportées par les trois auteurs qui nous semblent éclairantes pour les professionnels de l'éducation permanente et les éducateurs en général.

---

<sup>1</sup> Certains éléments sont extraits du texte introductif de la brochure.

<sup>2</sup> Voir à ce propos notre dossier-outil « Les publicitaires savent pourquoi », Drogues et Education permanente – Service de Documentation, 2007.

## ***La prévention du risque alcool – Michel CRAPLET***

Avant la Révolution et à une époque où l'espérance de vie était faible, l'alcoolisation ne constituait pas un problème de santé publique en France. Les pathologies liées à l'alcool survenant après plusieurs décennies importaient peu en regard des épidémies et des famines qui frappaient la population. Au XIXe siècle, la consommation de vin et des autres boissons alcoolisées entra dans les habitudes des différentes classes sociales comme un signe de progrès social. Le vin, intégré à la vie quotidienne, jouit de la même valorisation que d'autres conquêtes du progrès en France.

Quant à l'alcoolisme, il deviendra un problème lorsqu'on le jugera responsable d'attenter à la force de travail et de provoquer des troubles dans les villes. La tolérance sociale va donc baisser.

L'antialcoolisme va apparaître en France, à la suite de la défaite de 1870 et de la Commune de Paris, l'alcool sera notamment rendu responsable par les bourgeois des violences et des troubles causés. Néanmoins, le vin garda son prestige y compris lors des premières législations antialcooliques (en France, la victoire de la guerre 14-18 fut associée au « pinard » des poilus et durant l'entre-deux-guerres la surproduction vinicole et l'échec de la prohibition aux Etats-Unis fit reculer la lutte anti-alcoolique).

A partir de 1950, des responsables politiques et des médecins vont se préoccuper du problème avec une approche plus scientifique. La prévention va se développer petit à petit... On vient de loin et le chemin sera long...

**Après cette mise en perspective historique, M. Craplet aborde différents éléments relatifs à la prévention du risque alcool (les stratégies, les méthodes) et avance des conseils et des propositions.**

### **« Du contrôle et de l'éducation »**

M. Craplet rappelle le rôle de l'interdiction et souligne l'erreur de condamner tout message interdicteur sous prétexte que « l'interdit porte en lui sa propre transgression ». Ces arguments sont bien sûr avancés par les producteurs d'alcool au nom des libertés fondamentales et de l'éthique alors qu'ils visent plus prosaïquement à défendre et protéger leur commerce.

L'auteur rappelle aussi ce que tous les professionnels de la prévention répètent : l'information et l'éducation ne suffisent pas toujours, il faut aussi s'appuyer sur la législation et la réglementation. Donc, la seule information sur les effets de l'alcool et de l'alcoolisation ne suffit pas à garantir la capacité de maîtrise de l'alcool.

### **« Apprendre à boire »**

Sur le plan éducatif, d'aucun ont proposé l'apprentissage de l'œnologie dans les écoles : une meilleure connaissance des alcools, de leurs effets, des motifs et des manières de boire favoriseraient le développement d'une culture de la modération et du choix de la qualité. Boire « bon » (la qualité) éviterait de boire trop (la quantité/l'abus). Déguster plutôt qu'ingurgiter. C'est une approche intéressante mais qui reste très discutable et contestable lorsqu'elle est mise en œuvre par les producteurs d'alcool et qu'elle leur sert d'alibi pédagogique pour rentrer dans les écoles et s'adresser directement aux élèves : les futurs clients.

## « L'éducation au plaisir »

### ✓ **A propos du goût**

La famille serait-elle le milieu idéal pour éduquer à la modération, pour apprendre à déguster ? Cela a été le cas pour une partie d'entre-nous probablement... et peut-être est-ce une des meilleures formes de prévention... mais l'auteur ne tranche pas. Par contre, il préfère sans ambages cette éducation-là à celle rabachée par la publicité et les messages des entreprises commerciales qui ne visent pas l'éducation mais la consommation, c'est-à-dire leur profit.

### ✓ **A propos de la communication**

Selon les gourmets, la protection contre l'excès reposerait sur la convivialité. Parler, échanger éviterait la consommation solitaire en tête-à-tête avec la bouteille... Certes cette recommandation peut-être judicieuse par moment et pour certaines personnes, mais boire en solitaire n'est pas le seul risque. L'alcool et la convivialité n'empêchent aucunement l'ivresse aiguë et nombre d'épisodes de consommation d'alcool en groupe sont là pour en témoigner. Comme le souligne l'auteur la culture de l'alcool et l'œnologie ont permis de masquer longtemps le grand problème de santé publique posé par la consommation l'alcool.

### ✓ **A propos de la civilité**

Outre les gestes favorisant l'apprentissage de l'alcool (ne pas boire d'alcool sans manger, éviter les aliments salés qui donnent soif, boire de l'eau en alternance, etc.), l'auteur mentionne certains faits et situations qui poussent à boire davantage que ce que l'on souhaite et qui mettent à mal la convivialité. La convivialité entendue comme le fait de porter attention à l'autre en sachant que les individus ne réagissent pas tous de la même manière à l'alcool. Il s'agit donc d'être à l'écoute plutôt que d'imposer le rythme (les tournées) et les quantités à boire. Respecter ceux qui passent leur tour ou qui préfèrent des boissons non alcoolisées devrait davantage faire partie de la civilité. S'il faut apprendre aux adolescents à résister à la pression de leurs pairs en matière de cannabis, il y a lieu d'appliquer ce principe pédagogique à l'alcool et à nous-mêmes, les adultes.

## Evolution de la prévention

Les théories et les programmes ont évolué progressivement et certaines idées sont maintenant remises en question :

- l'idée que le vin et la bière étaient des boissons sans dangers car peu dosées en alcool (les boissons dites « hygiéniques ») ;
- l'approche quantitative consistant à préconiser de boire peu. Stratégie intéressante mais limitée car elle ne prend pas en compte la sensibilité individuelle à l'alcool. Et si elle veut dire « boire peu, pour boire longtemps », elle ne résout rien !

En effet, si la modération peut être intégrée par une grande partie de la population, les alcoolos dépendants ne seront pas en mesure de l'appliquer puisque leur rapport à l'alcool s'inscrit dans l'excès. De plus, les professionnels de la prévention ont abandonné cette stratégie de l'apprentissage de la modération. En effet, la référence à des seuils de consommation acceptables, non dangereux, s'est avérée peu pertinente en raison des multiples différences et attitudes entre individus par rapport à l'alcool. Le seuil acceptable pour l'un ne le sera pas pour l'autre, en fonction de son poids, de son âge, de son sexe, de son histoire, etc. Les scientifiques et les professionnels de la prévention préfèrent parler du « risque alcool » qui concerne tout le monde sans pour autant établir de normes et de mesures rigides valables pour toutes et tous.

De même, défendre l'idée que « l'alcool doit rester un plaisir » ne tient pas car il peut y avoir confusion entre le plaisir de savourer une boisson appréciée et le plaisir procuré par l'ivresse et l'annulation de la souffrance psychique.

Actuellement, c'est le concept de « prévention globale » qui prévaut.

### ✓ « La prévention globale »

Citons M. Craplet : « La prévention est globale lorsqu'elle dépasse l'action au niveau d'un produit pour s'intéresser à l'ensemble des risques courus par un sujet, non pas réduit au seul état de buveur, mais considéré comme une personne vivante soumise à tous les aléas de la vie ».

La prévention est globale lorsqu'elle ne vise pas seulement à prévenir l'ivresse ou la dépendance mais aussi tous les autres problèmes (relationnels, financiers, médicaux) résultant de la consommation, même peu visibles. Le mot clé est « alcoolisation ».

Ainsi, l'auteur revient sur les campagnes « Bob » dont la Belgique est si fière<sup>3</sup>. L'efficacité de ces campagnes en matière de prévention globale de l'alcoolisation n'a pas été démontrée. En effet, même si le public et les responsables politiques s'en félicitent du point de vue de la sécurité publique, que changent-elles sur notre rapport à l'alcool ? La présence du Bob peut même augmenter fortement la consommation des passagers avec les risques qui peuvent s'ensuivre à court terme : blessures, coma, violence,... et à long terme : état de santé.

« Prévention globale » veut dire aussi toucher l'ensemble de la population de manière cohérente afin d'éviter de cibler certains groupes, d'en stigmatiser d'autres. Le cas fréquent est celui des jeunes souvent montrés du doigt lorsqu'il s'agit de parler de l'alcool et des excès commis sous son emprise : bonne façon pour les adultes de ne pas remettre en question leur propre rapport à l'alcool.

M. Craplet insiste sur le danger des stratégies visant des « groupes à risques » ou encore des « groupes cibles » qui sont stigmatisantes et marginalisantes pour les populations en question. Il recommande la notion des « situations à risque » lorsqu'il s'agit d'aborder certains risques.

Pour être globale, la prévention doit également se développer sur différents registres :

- des mesures de contrôles, c'est-à-dire la réglementation ;
- l'information grand public ;
- l'éducation individuelle à la santé ;
- la formation de personnes relais.

La réglementation permet d'agir vis à vis des producteurs, des distributeurs et des publicitaires. Elle est donc nécessaire et complémentaire de l'éducation.

### ✓ « La solidarité des buveurs »

L'idée est simple : « l'ensemble des buveurs doit changer de comportement pour aider les différents groupes de buveurs à problème... Le lien social de l'alcoolisation devient alors le lien social de la prévention ». Cette stratégie s'appuie sur les travaux de S. Ledermann<sup>4</sup> qui démontrait que la proportion des buveurs à problèmes augmente (ou régresse) en fonction de l'augmentation (ou de la diminution) de la consommation moyenne parmi l'ensemble des buveurs d'alcool. Il y a donc un lien entre les deux populations qui a inspiré les politiques en matière d'alcool.

---

<sup>3</sup> M. Craplet ignore probablement qu'elles ont été initiées et sponsorisées par « Arnoldus » le lobby des brasseurs de bière.

<sup>4</sup> Ledermann S., *alcoolisme, alcoolisation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1956 et 1964. Ses travaux ont été mis à jour en particulier par Skog O.J. Voir par exemple : *The collectivity of drinking cultures. A theory of the distribution of alcohol consumption*, *British Journal of Addiction*, 1985, 80 : 83-99.

En agissant sur l'ensemble de la population des buveurs (par la réglementation, l'interdiction, les contrôles, les conseils, etc.), on réduit les conséquences des consommations les plus lourdes. Cette théorie, quoique contestée depuis, repose sur une approche globale de la population et considère que les alcooliques et les buveurs excessifs sont des hommes comme les autres, mais avec une vulnérabilité à l'alcool.

✓ « **Pour une prévention humaine** »

D'abord, l'auteur rappelle la nécessité de refuser les causalités simplistes. Le passage de la consommation modérée à l'abus voire à la dépendance ne repose pas uniquement sur l'individu (fragilité individuelle). Les phénomènes d'alcoolisation sont complexes et les influences entre l'individu et son contexte social sont nombreuses et réciproques (la misère pousse à boire, tout comme le fait de boire peut pousser vers la misère).

Dans le souci de préserver le caractère humain de la prévention, l'auteur aborde la question du risque dans nos sociétés. « Les intervenants en prévention doivent se méfier des fantasmes de toute-puissance et de l'illusion de contrôler tous les comportements à risque ». Or, certains scientifiques mais aussi des responsables politiques et une partie des citoyens entretiennent ce fantasme en brandissant le « principe de précaution » à tout bout de champ. Toutefois, si l'opinion publique semble ne plus vouloir accepter l'idée du risque dans un certain nombre de domaines (par exemple l'insécurité en rue) ; l'attitude est à géométrie variable car la société promeut par ailleurs la prise de risques (les sports extrêmes, par exemple) quand ce n'est pas l'individu lui-même qui fait ce choix (l'usage de drogues, par exemple).

En plaidant pour une prévention humaine, M. Craplet insiste pour garder une certaine modestie. La prévention doit tenir compte de l'irrationalité de l'homme, de la dimension inconsciente, en particulier lorsqu'on œuvre dans une thématique dévolue à la consommation de produits modifiant la rationalité.

En synthèse : « la prévention doit être une invitation à vivre, sans gommer la souffrance ni la mort : ne pas boire d'alcool et conduire prudemment ne rend pas immortel, il faut le dire dans les actions de prévention pour ne pas entendre le public nous le dire. »

### ***Boire, c'est parler la même langue... – Jean-Pierre CASTELAIN***

Le propos de l'auteur se base sur une recherche menée au Havre de 1984 à 1989 et publiée en 1989 « Manières de vivre, manières de boire. Alcool et sociabilité sur le port » (Editions Imago).

Le titre de l'exposé cite cette parole emblématique des dockers du Havre qui synthétise leurs représentations et comportements par rapport à l'alcool. En fait, J.-P. Castelain va nous parler de deux époques : celle qui précède et celle qui suit l'introduction des containers. En effet, celle-ci va induire un travail plus individualisé et technique (conduite d'engins) qui va réclamer une vigilance constante (peu compatible avec la boisson) au détriment du travail de force collectif antérieur.

#### **Avant les années 60**

Avant les années 60, les dockers étaient donc affectés au chargement et au déchargement des navires. Ils travaillent en équipe (une « bordée ») dont chacun est le maillon, sans qu'il y ait de hiérarchie définitive, chacun dépendant des autres pour assurer ce travail collectif. Sur le plan financier, aucune différence n'est faite par rapport au rendement, la paie est identique. De nombreux autres exemples de solidarité illustrent ce souci d'égalité.

La vie du docker était totalement fondée sur « les principes de l'échange, les manières constamment solidaires de travailler, de vivre et de boire » qui formaient un tout. Jusqu'en 1925, le paiement des dockers s'effectuait dans les bistrotts qui imposaient un pourcentage de consommation sur le salaire perçu. Boire signifie donc à cette époque, pour les dockers, l'appartenance au groupe, c'est leur façon d'être avec les autres, de vivre et de communiquer.

L'alcoolisation peut donc être comprise comme « le ciment de leur communauté » et de son affirmation. L'alcoolisation a pour fonction d'affirmer leur identité : « vous ne comprendrez jamais les racines de l'alcoolisation ; nous ne sommes pas du même monde, nous n'avons pas les mêmes mots. Nous, les pauvres, on n'existe pas, on n'est rien, et c'est pour être quelque chose que l'on boit ». Témoignage renvoyant davantage à la volonté de vivre qu'à celle de mourir. C'était un mode de vie collectif et d'identité sociale régis par des codes et des rituels qui se transmettent de père en fils. Mais, ces consommations étant collectives, cela signifiait aussi que les débordements étaient contrôlés et canalisés par le groupe. Et de fait, celui qui, par exemple, buvait mal (« le picton », l'ivrogne), c'est-à-dire qui buvait pour lui seul et non plus en respectant le principe de l'échange et du partage, était rejeté.

J.-P. Castelain décrit avec moult détails ce mode de vie en ajoutant cette donnée étonnante : jusque dans les années 1980, il n'y a pas eu de dockers traités pour alcoolisme au Centre hospitalier du Havre, ce qui n'était pas le cas des autres catégories professionnelles.

### **Après les années 60**

Les mutations qui vont frapper l'organisation du travail et par-là la vie des dockers, vont provoquer l'augmentation rapide des « déviants » : les pictons, les cas extrêmes. De fait, les manières de boire vont changer. L'alcool va se consommer de façon plus solitaire et la communauté ne va plus pouvoir encadrer les ivrognes.

La collectivité va être menacée dans son identité même par le problème de l'alcoolisme, ce qui va la contraindre à réagir.

En reprenant à leur compte le « langage des bourgeois » et le savoir « des grands professeurs » en matière d'alcoolisme, ils vont les adapter à leurs propres nécessités. Ils formaliseront leur méthode « c'est-à-dire la guérison du mal boire en renouant le lien social rompu grâce à l'échange de la parole, thérapeutique parce qu'égalitaire ». Pour eux, l'alcoolisme n'est pas une maladie car le problème c'est l'alcoolique, celui qui rejette les autres. Tout le travail consiste à ce que celui qui s'est exclu réintègre la communauté, fut-ce sur un mode marginal. Pour accompagner ce parcours, il s'agit que le « thérapeute » tire sa connaissance de sa propre expérience d'alcoolique, de sa proximité sociale et de son appartenance à la corporation.

### **Que tirer de cette histoire ?**

La dimension profondément humaine qui se dégage de l'histoire de cette communauté des dockers du Havre est riche d'enseignement et de stimulation à la réflexion sur de nombreux plans :

- le regard extérieur que l'on peut porter sur les comportements de collectivités qui nous paraissent étranges car différentes de celle à laquelle on appartient ;
- les capacités de prise de responsabilité d'une communauté dès lors qu'on le lui permet et qu'on la soutient ;
- l'importance des liens de causalités complexes entre les éléments sans rapports immédiats : l'introduction de nouvelles techniques sur le lieu de travail et l'encadrement collectif de l'alcool par exemple ;
- sur le plan de la prévention et des interventions publiques, tout ce que l'on peut tirer comme enseignement afin d'éviter de plaquer des programmes, des consignes, des jugements, etc. au nom de la santé sur des populations qui n'ont pas été associées à la construction des programmes qui leur sont destinés. Car, comme le montre M. Castelain, tout discours de prévention extérieur du milieu est ignoré, incompris, refusé ou détourné, car il fait l'impasse sur la question préalable : la fonction de l'alcoolisation ;
- enfin, l'importance de prendre en compte tous les éléments du contexte en matière de prévention.

## **Guérir... Punir... Veiller sur... Vers une société de la surveillance des risques ?** **Claude Macquet**

Cl. Macquet étudie la société postmoderne, une société qui s'est profondément modifiée au cours des trois ou quatre dernières décennies. Il décrit cette évolution (« l'architecture de nos sociétés ») par le passage d'un modèle de société à un autre et illustre son propos par la proposition de huit tendances lourdes ou vecteurs de force qui témoignent de cette évolution.

Nous tenterons ici de retracer le fil conducteur de ce texte passionnant mais dense, en espérant qu'il donnera au lecteur le désir de retourner au texte original et de découvrir la richesse de ces propos qui s'adressent avec pertinence tant à la pratique qu'aux enjeux de l'éducation permanente et à la réflexion de ses acteurs.

En introduction, l'auteur mentionne d'emblée que les modifications qui transforment notre société ont également contribué à modifier la demande de produits psychotropes (drogues illégales, drogues légales telles l'alcool, le tabac, mais aussi certains médicaments). Il y a, en effet, de bonnes raisons de penser que les consommateurs puisent les arguments de légitimité de leur conduite de consommation de ces produits dans les tendances lourdes qui ont traversé et traversent encore notre environnement sociétal. Autrement dit, les « bonnes raisons » que l'individu se donne et expose aux autres pour justifier sa consommation s'enracinent dans les tendances qui modifient notre société.

### **1. « D'un modèle « disciplinaire » à un modèle « égalitaire » »**

Dans les années 1950-60, nos sociétés fonctionnent sous le modèle « disciplinaire ». Deux grands leviers assuraient la régulation collective des comportements individuels : le levier de la prohibition (l'interdit et l'intervention pénale) et celui de la réhabilitation (retour à un état de normalité) notamment par l'institution médicale. C'est le tandem « punir ou guérir ».

De nos jours, ce tandem est progressivement devenu un trio ou un système à trois leviers. En effet, en matière de régulation des comportements on voit apparaître un troisième levier, le « prendre soin de ».

Ainsi, dans le champ médical par exemple, les voies d'intervention se complexifient : à l'objectif de guérison, d'abstinence (to cure) s'ajoute celui de « prendre soin du consommateur » (to care).

#### **« Guérir/punir... et prend soin »**

Du côté des acteurs sanitaires, ce troisième levier s'appellera « réduction des méfaits » ou « réduction des risques de santé ». Du côté des dispositifs répressifs ou de contrôle, on parlera de « gestion des risques » ou encore de « gestion des nuisances ».

Bien sûr, comme le souligne l'auteur, les tendances et les évolutions résultant des interactions de ces trois leviers varient selon les contextes sociétaux et rien n'est déterminé une fois pour toutes ; ce sont là des hypothèses de travail. Si l'auteur observe les tendances à l'œuvre dans le domaine de la consommation, de produits psychotropes, elles s'observent aussi dans une large diversité de pratiques collectives.



Pour illustrer le modèle « disciplinaire » des années 1950-60, Cl. Macquet prend l'exemple des politiques publiques développées à cette époque en matière d'alcool. Il part des travaux de S. Lederman<sup>5</sup> (cité également par M. Craplet) consacrés à la consommation de boissons alcoolisées. Lederman a étudié dans trois cas la fréquence de la consommation quotidienne d'alcool au sein d'une population où la consommation annuelle moyenne d'alcool pur par personne est fixée selon trois niveaux théoriques à 5 litres, 15 litres et 25 litres.

Deux constats apparaissent. D'abord, dans les trois cas une majorité de personnes font un usage de l'alcool non préjudiciable à la santé, seule une minorité connaît des difficultés avec l'alcool. Le deuxième constat indique que la proportion de ces consommateurs en difficulté avec l'alcool suit l'évolution de la consommation moyenne de la population c'est-à-dire que si la consommation moyenne augmente, la proportion des consommateurs en souffrance augmentera, si cette consommation moyenne diminue, la minorité en difficulté diminuera.

### « Solidarité et/ou fraternité ? »

L'observation des données et des constats qui découlent des travaux de Lederman est exprimée en terme de solidarité et de fraternité entre les deux groupes de population : un lien de solidarité et de fraternité unit la « majorité saine » et la « minorité en souffrance » (ou du moins potentiellement). Solidarité, car c'est l'attitude de la majorité qui « définit » ce que sera l'ampleur du problème alcool dans la société. Fraternité, car dans leur stratégie les pouvoirs publics vont demander à la majorité des consommateurs sans problèmes de renoncer à leurs habitudes de consommation afin de diminuer la proportion des consommateurs à problèmes.

Cet exemple illustre, selon l'auteur, le modèle « disciplinaire » car par des mesures externes (prohibition ou réglementation de l'alcool) ou internes, des pressions indirectes sous forme d'exercice d'autocontrainte par les individus, on attend une modification de leurs attitudes sous forme de renoncement « de la satisfaction de leurs désirs ou plus précisément de leur autonomie, de leur marge de manœuvre et de leur liberté d'action ».

Par ailleurs, entre autres réflexions, l'auteur fait aussi état d'une crise de la solidarité ou de la fraternité – la question n'est pas tranchée. En effet, la majorité aurait plutôt tendance à préférer que l'on se préoccupe (par diverses mesures d'aide et de prévention notamment) de la situation de la minorité plutôt que de renoncer en partie à son autonomie personnelle.

Pour conclure cette première partie, Cl. Macquet souligne que les trois tendances continuent d'exister. Sur le plan disciplinaire, la réglementation en matière de tabac dans les lieux publics en est un exemple récent.

## **2. « Huit tendances lourdes de la société contemporaine »**

Dans la seconde partie de son intervention Cl. Macquet expose huit tendances lourdes qui caractérisent les modifications à l'œuvre au cours des trois, voire des quatre, dernières décennies.

Nous citerons ces huit tendances, telles que définies par l'auteur, tout en renvoyant le lecteur au texte original pour davantage d'explication et d'exemples.

*Tendance 1* : L'idée que le destin – médical, socio-économique, etc. – d'une minorité dépend, entre autres, du comportement et donc d'un renoncement de la part de la majorité n'est plus considérée de nos jours comme tout à fait légitime.

---

<sup>5</sup> Travaux qui ont été remis en question par une partie de la communauté scientifique. Nous y reviendrons à l'occasion d'un prochain outil.

*Tendance 2* : Nous acceptons de plus en plus difficilement l'idée que la population est une seule réalité, un seul phénomène. La représentation de la population comme une réalité « homogène » cède la place à celle de sa « pluralisation » selon divers publics cibles, définis en fonction du genre, de l'âge, des styles de vie et de la socialisation de chacun.

*Tendance 3* : La « société » est devenue une « société sociale », écrit Michel Freitag<sup>6</sup>. C'est-à-dire que la majorité ne peut plus avoir raison contre ses minorités et leurs revendications de reconnaissance en termes de droits sociaux ou psychosociaux, voire même de droits civils. Les luttes politiques d'hier contre les discriminations se sont transformées en luttes pour l'affirmation de « sa » différence.

*Tendance 4* : Nous connaissons de nos jours une « contraction du temps vécu ». Certaines valeurs d'hier, telles que l'autonomie de l'individu ou la réalisation de soi au travers d'un projet de vie, se doivent d'être réalisées tout de suite. Ces valeurs à réaliser demain sont devenues des normes que l'on met à l'épreuve aujourd'hui.

*Tendances 5* : La notion de « danger » est supplantée par celle de « probabilité de subir le risque d'un danger ». Simultanément, à l'aide d'évitement du danger (et donc aussi de renoncement) se substitue celle de la possibilité de contrôler la probabilité d'être exposé au danger. C'est ici que se profile la notion de « gestion des risques ».

*Tendance 6* : L'individu contemporain est à présent en alerte. Il scrute et anticipe les conséquences éventuelles, pour sa propre intégrité, de la prise de risque par l'autre, avec qui il se doit tout de même d'interagir.

*Tendance 7* : Le sujet en alerte est incertain du risque que les choix de vie de l'autre représentent pour lui. Il est contrôlant, il scrute l'information qui pourrait le réassurer. Il est anxieux, mais aussi en attente de pouvoir procéder à un « décontrôle contrôlé de son autocontrôle », selon la formule de Norbert Elias.

*Tendance 8* : En termes de régulation des comportements individuels cette fois, il convient de ne pas rater cette observation : nous voyons se mettre en place de nouvelles façons de faire, qui tout à la fois tentent de recréer du lien et procèdent à une surveillance des risques que les individus représentent pour ce lien.

## **Que nous enseignent les travaux de Cl. Macquet ?**

Au travers de son analyse de l'évolution des sociétés post-modernes, l'auteur nous permet de prendre du recul ; un recul salutaire pour observer les mouvements à l'œuvre au sein de notre société. Pour nous, acteurs de l'éducation permanente, outre cet apport extrêmement nourrissant sur ces phénomènes, cette prise de recul est nécessaire pour affûter notre regard critique sur la société et les enjeux actuels.

Aux leviers connus qui interagissent au sein de la société sur le modèle disciplinaire – interdire/punir et réhabiliter/guérir – s'est ajouté le levier « prendre soin de » ou autrement dit, la dimension du risque qui vient complexifier encore davantage le « vivre ensemble ».

---

<sup>6</sup> Freitag, M. (2002), *l'Oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

En effet, à l'époque de l'individu-roi c'est l'autonomie qui prévaut. Pourquoi devrais-je supporter des contraintes réduisant ma liberté et renoncer à ce que sont mes plaisirs alors que je parviens à les gérer individuellement ? On le constate tous les jours, il n'est plus nécessairement légitime de demander à la majorité d'y renoncer, au bénéfice d'une minorité en difficulté par exemple. Cl. Macquet illustre cette tendance en prenant le cas de la circulation routière et des accidents. Alors que c'est une diminution de la vitesse de tous les conducteurs qui peut réduire le nombre de victimes de la route, de multiples prétextes sont avancés pour ne pas réduire drastiquement l'autonomie de chacun. On va vraisemblablement aller vers des solutions mixtes alliant disciplines imposées (moteurs bridés, par exemple) et contrainte consentie individuellement (cruise control).

Si l'on parle d'autonomie, on doit évoquer que la revendication de reconnaissance en terme de droits sociaux, psychosociaux ou civils de lutte contre les discriminations d'hier s'est transformée aujourd'hui en « lutte pour l'affirmation de « sa » différence ».

La « gestion du risque » mène-t-elle à la consommation de drogues ?

La notion de risque ayant évolué jusqu'à représenter ce que fait l'autre lorsqu'il agit en individu autonome et opère des choix qu'il juge bons pour lui, etc. Ainsi, l'individu devient « hyper contrôlé et contrôlant, anxieux et incertain, responsable de ses choix et comptable de ses prises de risques, à ses propres yeux comme aux yeux des autres ». Cette nécessité d'un « self control » permanent et global, ne serait-elle pas une clé de compréhension du caractère légitime que revêt aux yeux de beaucoup le recours aux drogues ? Le recours aux drogues (au sens large) serait donc dicté par le besoin de « lever régulièrement la pression » qu'un tel contrôle (même s'il est « librement consenti ») impose à nos systèmes nerveux. Cette proposition « architectonique » à l'avantage d'être cohérente en ce qui concerne à la fois l'augmentation de la consommation de drogues stimulantes comme la cocaïne (ce produit augmentant considérablement l'impression de contrôle de soi et du monde) que de drogues dépressives comme le cannabis ou l'alcool (pour « relâcher la pression » quand on n'en peut plus).

## **Conclusion**

Les trois auteurs soulignent, chacun à leur manière, que la prévention et l'Education permanente autour de la problématique de la consommation de drogues légales ou illégales passe par l'élargissement du point de vue et la prise de recul. L'importance du contexte démontré par les trois exposés, est primordiale à prendre en considération.

L'ambition de l'Education permanente de tenir un discours global s'y retrouve donc pleinement.

Si vous souhaitez un accompagnement à l'utilisation de cet outil, nous faire part d'un avis, un commentaire, une réaction, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service d'Education permanente :

- [education.permanente@infor-drogues.be](mailto:education.permanente@infor-drogues.be);
- téléphone : 02 227 52 60 ;
- rue du Marteau 19 à 1000 Bruxelles.